

AVIS PUBLIC D'UNE DEMANDE
DE DÉROGATION MINEURE
IMMEUBLE SITUÉ SUR LE LOT 3 920 096
DU CADASTRE DU QUÉBEC,
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE DRUMMOND,
SOIT AU 25 DE LA RUE DES BÉCASSINES

Avis public est donné que le conseil municipal doit, lors de la séance ordinaire du 21 août 2023 qui se tiendra à compter de 19 h à l'hôtel de ville de Drummondville, statuer sur une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble ci-haut mentionné.

Cette demande de dérogation mineure a pour effet de :

- réduire de 1 mètre à 0,7 mètre la distance minimale entre un garage privé détaché existant et la ligne arrière de terrain;
 - réduire de 0,5 mètre à 0,4 mètre la distance minimale entre l'extrémité du toit d'un garage privé détaché existant et la ligne arrière de terrain;
- le tout pouvant être assujéti à certaines conditions.

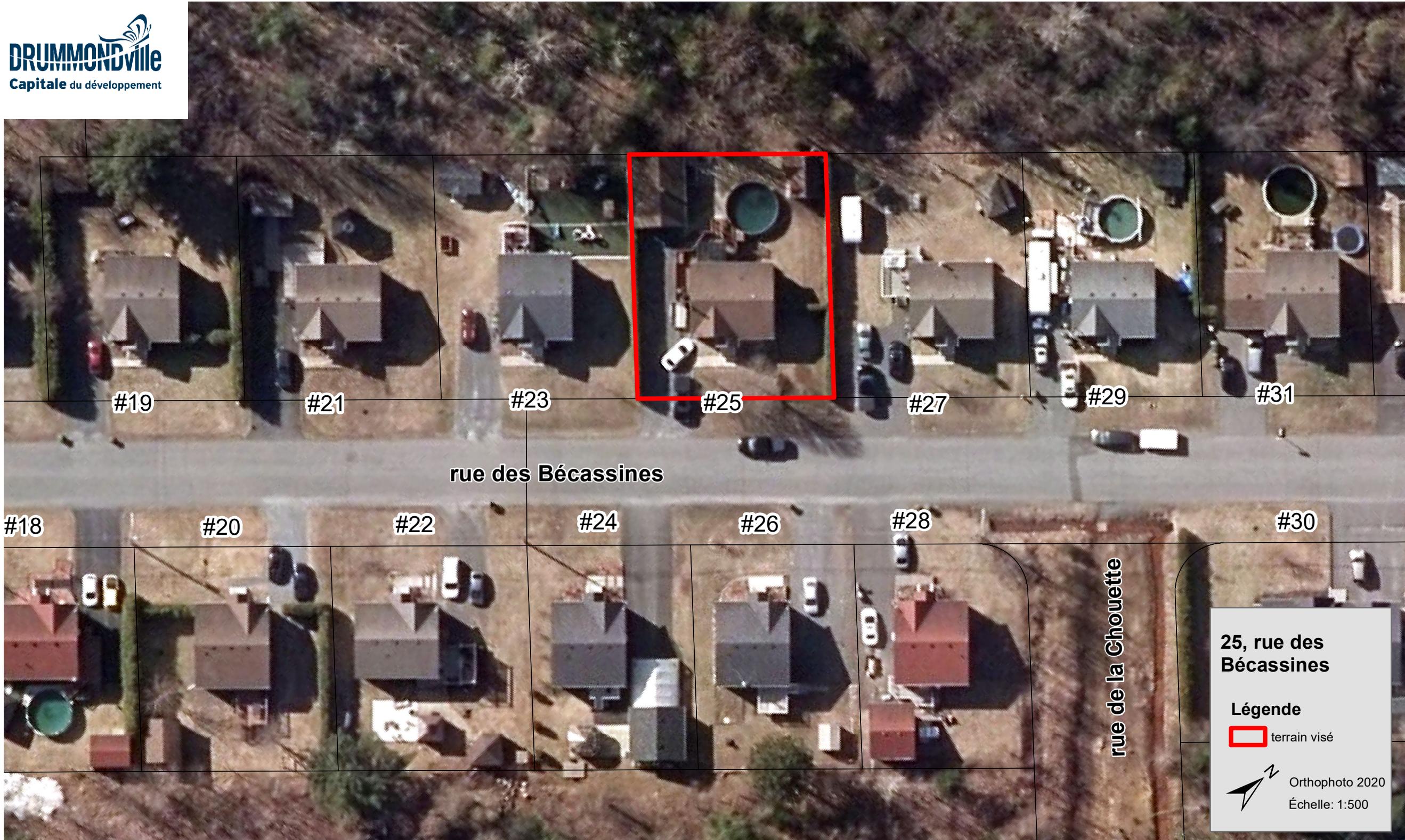
La Ville de Drummondville invite les citoyens souhaitant obtenir plus d'information ou soumettre des commentaires à l'égard de ces dossiers à communiquer avec le Service de l'urbanisme d'ici le 21 août 2023 à 16h30 :

Téléphone : 311

Courriel : accueil-permis@drummondville.ca

DONNÉ À DRUMMONDVILLE, ce 4 août 2023.

ME MÉLANIE OUELLET
Greffière



#19

#21

#23

#25

#27

#29

#31

rue des Bécassines

#18

#20

#22

#24

#26

#28

#30

rue de la Chouette

25, rue des Bécassines

Légende

 terrain visé



Orthophoto 2020
Échelle: 1:500